

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"**Délibération N°10 A****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**L'an **deux mil vingt-trois**Le **Six Avril à 19 heures**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
"PAYS DE LAPALISSE"légalement convoqué en date du 31 Mars 2023 s'est réuni, à la
Salle de la Grenette de Lapalisse, en séance ordinaire publique
sous la présidence de**Monsieur Jacques de CHABANNES, Président**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. Mme QUATRESSOUS. M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. Mme MINARD de CHABANNES. M. BODIN. Mme PERICHON. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT, pouvoir à M. PLANCHE
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES, pouvoir à Mme WALRAET
- Commune de LAPALISSE : M. BOUCHET, pouvoir à Mme QUATRESSOUS
- Commune de LAPALISSE : M. FERBOS, pouvoir à Mme CHERVIN

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Le Conseil de Communauté du « Pays de Lapalisse »,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les propositions d'inscriptions budgétaires
pour l'année 2023 présentées par Monsieur le Président pour le
budget principal,Sur avis favorable de la Commission des Finances réunie
le Jeudi 30 Mars 2023,Le Conseil, entendu les explications de son Président et
après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :- d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2023 qui
s'équilibre en dépenses et en recettes, y compris les reports, de
la façon suivante :

- en section de fonctionnement : 8 050 000 €
- en section d'investissement : 3 590 000 €

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	21
VOTANTS :	25

OBJET :**Approbation du budget
primitif 2023 – Budget
général**

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : **19 AVR. 2023**
Publié ou Notifié
le : **7 AVR. 2023**
Accusé Réception en Sous-Préfecture
le :
Ou Accusé Réception de la télétransmission
le :

Le Président,
J. de CHABANNES
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"**

Pour copie conforme,
Le Président,
J. de CHABANNES,

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"**